



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Association Planète Enfants & Développement

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Association Planète Enfants & Développement
53 Boulevard de Charonne - 75011 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Association Planète Enfants & Développement

53 Boulevard de Charonne - 75011 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de l'association Planète Enfants & Développement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Planète Enfants & Développement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables, nous avons vérifié que les modalités, retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée au paragraphe G de l'annexe « Compte de résultat par origine et par destination & compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public », et sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Association Planète Enfants & Développement

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 21 juin 2023

KPMG SA

Yves Delmas

Associé

BILAN
PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2022

Actif		Exercice 2022 (Euros)			Exercice 2021 (Euros)	
		Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	6 232	5 032	1 200	2 000
	TOTAL	6 232	5 032	1 200	2 000	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat. out. Industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droit Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	10 031	8 157	1 874	2 705
TOTAL	10 031	8 157	1 874	2 705		
Immobilisations financières	Participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	5 149		5 149	14 477	
TOTAL	5 149	0	5 149	14 477		
TOTAL I		21 412	13 189	8 223	19 183	
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises	789		0	3 431
	TOTAL	789		789	3 431	
	Créances	Avances et acomptes versés sur commande Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres créances	160 2 444 726	24 127	160 2 420 599	227 3 946 527
TOTAL	2 444 886	24 127	2 420 759	3 946 754		
Divers	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance	1 729 423 13 297		1 729 423 13 297	1 656 301 11 163	
TOTAL II		4 188 395	24 127	4 164 268	5 617 648	
Frais d'émission d'emprunt (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecart de conversion - Actif (V)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)		4 209 807	37 316	4 172 491	5 636 831	
Engagements donnés	Legs nets à réaliser Acceptés par les organes statuairement compétents Autorisés par l'organe de tutelle					

BILAN
PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2022

Passif (avant répartition)		Exercice 2022 (Euros)	Exercice 2021 (Euros)
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise	
		Fonds propres statutaires	
		Fonds propres complémentaires	
		Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)	
	Avec droit de reprise	Fonds propres avec droit de reprise	
		Fonds propres statutaires	
		Fonds propres complémentaires	
		Apports	
		Legs et donations	
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs	
	Ecart de réévaluation		
Réserves	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	<i>Dont Réserves des Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
	Autres Réserves		
	Autres		
	Report à nouveau		
	<i>Dont Report à Nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
	Excédent ou Déficit de l'exercice		
	<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales des activités sous gestion contrôlée</i>		
SITUATION NETTE		403 442	269 641
Autres fonds	Autres fonds		
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I		403 442	269 641
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés et dédiés		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II		550 544	643 075
Provisions	Provisions		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS III		-	0
Dettes	Dettes		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
TOTAL IV		3 218 505	4 724 115
ECART DE CONVERSION PASSIF V			
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)		4 172 491	5 636 831
Renvois	Renvois		
	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements reçus	Engagements reçus		

PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2022

Compte de résultat		Exercice 2022 (Euros)	Exercice 2021 (Euros)
Produits d'exploitation	Cotisations	57 030	64 510
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	7 497	8 481
	Ventes de prestations	2 835	329
	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Subventions d'exploitation		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 109 480	1 836 353
	Contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	373 026	401 367
Mécénats	129 460	156 334	
Legs, donations et assurances-vie	53 156		
Contributions financières	746 522	593 225	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 200		
Utilisations des fonds dédiés	643 075	463 584	
Cotisations			
Autres produits	629	5	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I		4 128 909	3 524 189
Charges d'exploitation	Marchandises	4 053	4 199
	Achats		
	Variation de stocks	2 642	-899
	Matières premières et autres approvisionnements		
	Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 450 757	1 174 295
	Aides financières	693 058	581 942
	Impôts, taxes et versements assimilés	20 739	14 380
	Salaires et traitements	446 560	373 473
	Charges sociales	206 669	189 050
	Autres charges de personnel (1)	638 635	505 576
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 631	843
Dotations aux provisions			
Subventions versées par l'association			
Reports en fonds dédiés	550 544	643 075	
Autres charges	982	59	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II		4 016 270	3 485 992
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		112 639	38 196
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 742	809
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change	32 591	14 144
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		34 333	14 953
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	13 170	11 830
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		13 170	11 830
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		21 163	3 123
(1) Dont personnel de droit local		432 899	345 206

PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2022

Compte de résultat (suite)		Exercice 2022 (Euros)	Exercice 2021 (Euros)
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		11 313
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	-	11 313
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 713
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 080
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELS VI	-	7 793
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-	3 520
	Participation des salariés aux résultats (VII)		
	Impôts sur les bénéfices (VIII)		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		4 163 242	3 550 455
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		4 029 441	3 505 616
EXCEDENT OU DEFICIT		133 801	44 840
<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales des activités sous gestion contrôlée</i>			
Produits	Bénévolat	44 565	22 396
	Prestations en nature		
	Dons en nature	15 766	10 200
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	15 766	10 200
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole	44 565	22 396

A. Missions et Moyens de l'association

Objet social et missions sociales :

L'association Planète Enfants & Développement a pour objet d'assurer la protection et d'œuvrer à l'épanouissement des enfants vulnérables en renforçant les capacités d'acteurs locaux (autorités, sociétés civiles, communautés et familles) et en dénonçant et luttant contre toute forme de discrimination et d'exploitation des enfants.

Moyens mis en œuvre :

L'association développe les moyens suivants pour réaliser son objet, notamment :

- développer directement ou en partenariat tout programme humanitaire, en France ou à l'étranger, pour la réalisation de son objet,
- ouvrir et gérer une ou plusieurs antennes, délégations, bureaux de représentation ou autre,
- mettre en place des actions de communication et de sensibilisation liées à l'objet de l'association et notamment administrer tout site internet,
- élaborer et publier tout document et notamment tout support de communication (lettre, ouvrage, etc.),
- organiser ou participer à des congrès, conférences, salons, forums, ou toute autre manifestation,
- élaborer des partenariats de toute nature avec tout organisme dont la collaboration pourrait lui être utile,
- offrir de manière permanente ou occasionnelle des produits à la vente ou des prestations de services entrant dans le cadre de son objet, ou susceptible de contribuer à sa réalisation,
- se constituer partie civile et ester auprès de tous tribunaux ou instances dans quelque pays que ce soit, après décision du conseil d'administration.

L'association dispose des ressources suivantes :

- des cotisations des membres, de leurs éventuels apports avec ou sans droit de reprise ;
- des subventions ou apports de l'Etat, des institutions européennes, des collectivités territoriales, et de leurs établissements publics ;
- des dons et legs ;
- des recettes provenant de biens vendus, ou de prestations fournies par l'Association ;

B. Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions résultant des règlements ANC n° 2014-03 ayant valeur de plan comptable général, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23/11/2015 et du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

C. Faits marquants

L'année 2022 s'est déroulée sans incident notable, avec la poursuite des projets en cours et le démarrage d'un nouveau projet au Vietnam. Le taux d'inflation est venu augmenter les niveaux de dépenses mais de façon plutôt limitée en 2022 du fait de la structure de coûts de l'association : les charges d'exploitation comportent une part importante de ressources humaines, levier essentiel de la mise en œuvre et de la qualité des activités de PE&D, et celles-ci augmentent en conséquence de l'inflation au 1^{er} janvier 2023.

D. Informations relatives au Bilan

1 Bilan actif

1.1 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

En application du règlement n° 2004-06 du 23 novembre 2004 du CRC, l'analyse de la variation des immobilisations entre 2021 et 2022 ne montre aucun mouvement (en €) :

Compte	Libellé	Total au 31/12/21	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/22
205000	Logiciels	6 232	-		6 232
218300	Matériel bureau inform	4 675	-	-	4 675
218400	Mobilier	5 356	-	-	5 356
Total des immobilisations		16 263	-	-	16 263

1.2 Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

En application du règlement n° 2002-10 du CRC, les modes et durées d'amortissements sont les suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Infrastructure-bâtiments	Linéaire	50 ans
Installations techniques, générales	Linéaire	2 à 30 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

La variation des amortissements entre 2021 et 2022 se détaille comme suit (en €) :

Compte	Libellé	Total au 31/12/21	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/22
280500	Logiciels	4 232	800		5 032
281830	Matériel bureau informatique	1 970	831	-	2 801
Total des amortissements		6 202	1 631	-	7 833

1.3 Créances

Les autres créances, pour un montant brut de 2 444 726 €, se décomposent comme suit :

	au 31/12/2021	au 31/12/2022
Subventions à recevoir		
Subventions à recevoir (publiques)	3 276 156	1 826 912
Contributions à recevoir (privées)	575 108	478 825
Débiteurs divers	124 363	138 989
Produits à recevoir	1 227	-
Total Brut	3 976 854	2 444 726
Dépréciation de créances	- 30 327	- 24 127
Total Net	3 946 527	2 420 599

- Subventions & contributions à recevoir :

Conformément au règlement 2018-06 du 5 décembre 2018, les subventions & contributions à recevoir inscrites à l'actif sont constituées des financements obtenus pour le montant total des conventions, déduction faite des sommes encaissées. Leurs échéances et leurs destinations se présentent comme suit :

	Total	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an et moins de 5 ans
Subventions à recevoir (publiques)	1 826 912	1 436 092	390 820
Burkina Faso	138 301	138 301	
Cambodge	1 421 964	1 151 289	270 675
Multi-pays	12 009	10 319	1 690
Vietnam	254 638	136 183	118 455
Contributions à recevoir (privées)	478 825	335 119	143 706
Burkina Faso	150 780	57 194	93 586
Cambodge	194 657	149 537	45 120
Multi-pays	93 388	93 388	
Népal	10 000	10 000	
Vietnam	30 000	25 000	5 000
TOTAL	2 305 737	1 771 211	534 526

Débiteurs divers à moins d'1 an :

Le solde du compte débiteurs divers se détaille comme suit (en €) :

	31/12/2021	31/12/2022
Avances PED Burkina Faso	509	552
Avances partenaires Burkina Faso	14 264	1 969
Avances partenaires Vietnam	3 213	3 767
Avances partenaires Népal	9 055	44
Avances partenaires Cambodge	54 223	103 155
Avance personnel Terrain	7 379	
Organismes sociaux	2 904	
Autres Crédeurs divers	30 885	24 578
TPV	-	2 295
Hello Asso	705	225
Paypal	-	234
Facebook	70	
Créances&avances Personnel siège	1 156	2 171
TOTAL	124 363	138 989

- Dépréciations créances

La créance vis-à-vis d'un ancien salarié est dépréciée à hauteur de 24 127 €.

Les créances sont dépréciées selon les règles en vigueur.

1.4 Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours mensuel inforeuro de décembre 2022 soit :

Burkina-Faso	1 € =	655,957	XOF
Cambodge	1 € =	4 311,50	KHR
Etats-Unis	1 € =	1,0366	USD
Népal	1 € =	135,890	NPR
Vietnam	1 € =	25 624 ,752	VND

Après conversion aux taux mentionnés ci-dessus, les disponibilités nettes en banque et caisses s'élèvent à **1 729 423 € au 31/12/2022** contre **1 656 301 € au 31/12/2021**.

2 Bilan Passif

2.1 Fonds associatifs

Les fonds propres et les fonds associatifs au 31 décembre 2022 s'élèvent à **403 442 €** et sont constitués des éléments suivants :

Compte	Libellé	Comptes au 31/12/2021	Reprise	Affectation	Comptes au 31/12/2022
		-			-
102	Fonds associatif sans droit de reprise	300 000			300 000
102	Fonds propres complémentaires	-			-
106	Réserves				
110/119	Report à nouveau	75 199	-	44 840	30 359
120	Résultat de l'exercice 2021	44 840	-	-	-
120	Résultat de l'exercice 2022				133 801
Total		269 641	-	44 840	403 442

2.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés s'élèvent à **550 544€ au 31/12/2022** contre **643 075 au 31/12/2021**, et se présentent de la façon suivante :

- Décomposition par pays

Pays	Fonds dédiés 31/12/2021	Fonds reçus en 2022	Charges sur projets	Fonds dédiés 31/12/2022
Burkina Faso	52 448	727 835	713 469	66 814
Cambodge	488 868	1 529 722	1 618 170	400 420
Multi-Pays	58 634	401 035	439 014	20 655
Népal	29 200	216 242	224 331	21 111
Vietnam	13 925	320 801	293 182	41 544
	643 075			550 544

- Produits constatés d'avance

Le solde du compte « produits constatés d'avance » d'un montant total de **2 820 547 €** concerne les financements obtenus dont l'utilisation est reportée sur les exercices futurs et se détaille comme suit :

Origine	Montant	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an et moins de 5 ans
Contributions financières d'autres organismes	601 467	143 706	457 761
Burkina Faso	255 621	93 586	162 035
Cambodge	224 975	45 120	179 855
Multi-pays	62 271		62 271
Népal	24 100		24 100
Vietnam	34 500	5 000	29 500
Subventions d'exploitation (publiques)	2 219 080	390 820	1 828 260
Burkina Faso	89 902		89 902
Cambodge	1 235 382	272 365	963 017
Multi-pays	564 082		564 082
Népal	30 023		30 023
Vietnam	299 691	118 455	181 236
Total général	2 820 547	534 526	2 286 021

2.3 Dettes fournisseurs & comptes rattachés

Le poste « Dettes fournisseurs & comptes rattachés » comprend les factures non parvenues ou non arrivées à échéance, liées à l'activité courante de l'association. Elles sont toutes à échéance de moins d'un an.

Le poste s'élève à **34 909 € au 31/12/2022** contre **17 466 € au 31/12/2021**.

2.4 Dettes fiscales et sociales

Le poste « Dettes fiscales et sociales » se décompose comme suit (en €):

Dettes fiscales et sociales	31/12/2021	31/12/2022
Personnel, charges à payer	8 035	14 571
Organismes sociaux	278 477	281 149
Provisions congés payés	34 944	34 994
Etats et autres collectivités publiques	39	39
Taxe sur les salaires	12 347	4 681
Formation continue	1 158	-
TOTAL	334 999	335 434

2.5 Autres dettes

Les autres dettes ont évolué comme suit (en €) :

Autres dettes	31/12/2021	31/12/2022
Partenaires	3 592	7 606
Créditeurs divers	5 647	19 689
TOTAL	9 239	27 295

E. Informations relatives au compte de résultat

1 – Produits

Les produits par financeur s'élevèrent à :

Financeur	2021	%	2022	%
Union Européenne	471 548	13,4%	789 118	19,1%
Agence Française de Développement	690 259	19,6%	748 681	18,1%
Organisations Internationales	902 204	25,6%	811 906	19,7%
Coopération décentralisée	99 051	2,8%	125 798	3,0%
autres subventions publiques	75 613	2,1%	135 133	3,3%
Fondations & mécénat d'entreprise	247 511	7,0%	304 701	7,4%
Autres fondations	531 636	15,1%	548 667	13,3%
Associations	27 345	0,8%	90 592	2,2%
Legs et libéralités	0	0,0%	53 156	1,3%
donateurs privés	465 877	13,2%	500 946	12,1%
divers	13 144	0,4%	20 211	0,5%
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	3 524 189	100%	4 128 909	100%

Les produits continuent de progresser en 2022 (+17% par rapport à 2021), pour accompagner l'accélération de certaines activités (en particulier des constructions d'écoles et de crèches au Cambodge) et le démarrage de nouveaux projets.

2 – Charges

La répartition des charges 2022 par destination est la suivante (en €) :

	2021		2022	
	montant €	en % (hors ajustements et fonds dédiés)	montant €	en % (hors ajustements et fonds dédiés)
Burkina Faso	530 758	15%	655 060	16%
Cambodge	1 097 547	31%	1 475 224	37%
Népal	305 321	9%	203 767	5%
Vietnam	152 837	4%	265 941	7%
Laos	484	0%	517	0%
France	807	0%	6 567	0%
Coordination multi-pays	326 169	9%	369 709	9%
fonds dédiés	643 075		550 544	
Total Missions	3 056 999	87,3%	3 527 329	87,5%
Fonctionnement	160 526	4,6%	177 972	4,4%
Développement	286 010	8,2%	324 140	8,0%
Total Siège	446 537	12,7%	502 112	12,5%
Ajustements	2 080		0	
TOTAL GENERAL	3 505 616		4 029 441	

L'année 2022 montre une augmentation de 15% des charges d'exploitation, avec +15.4% pour les dépenses mission et +12.4% pour les dépenses de fonctionnement et de développement des ressources.

Le niveau de fonds dédiés reflète pour moitié un retard dans la mise en œuvre de certaines activités d'un projet, dû au mode de fonctionnement de son bailleur principal (Banque Mondiale). Il intègre également une part importante des dons collectés lors de la soirée de générosité pour des activités devant se dérouler début 2023.

F. Autres informations

1 - Effectif moyen (en équivalent temps plein)

Salariés France	10,1
Stagiaires France	0,5
Volontaires de la solidarité internationale et expatriés	7,7
Services civiques internationaux / stagiaires locaux	5,7
Salariés locaux	40,4
Total de l'effectif	64,2

2 - Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 206-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations brutes et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à **55 487 €**.

3 - Information sur les honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes annuels de l'exercice 2022 s'élève à 10 200 € TTC.

G. Compte de résultat par origine et destination & compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

L'association fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Les règles d'élaboration du compte d'emploi des ressources (CER) et du compte de résultat par origine et par destination (CROD) sont présentées ci-après.

Principes généraux d'établissement

Les conventions comptables appliquées sont les mêmes que pour le bilan et le compte de résultat. Les règles évoquées ci-après correspondent aux spécificités du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte emploi ressources (CER).

Le CROD - document mis en place par le NRC 2018-06 - recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'Institut et se présente en deux parties. La première partie présente l'intégralité des ressources et des charges de l'Institut et la seconde partie détermine l'emploi spécifique des fonds liés à la générosité du public.

Le CROD :

Le CROD distingue trois catégories de ressources :

Les produits liés à la générosité du public, présentés conformément au NRC 2018-06.

Les dons et mécénats sont ceux des personnes privées physiques ou morales (excluant pour ces dernières, les organismes à but non lucratif).

Le mécénat est distingué en ce qu'il est basé sur une contractualisation avec le mécène.

Les produits non liés à la générosité du public sont de trois ordres :

Les contributions financières, il s'agit des fonds perçus de personnes morales à but non lucratif (associations, fondations et fonds de dotation), précédemment présentés en subventions

Les autres produits non liés à la générosité du public recouvrent les autres recettes d'exploitation qui n'appartiennent ni aux deux catégories précédentes ni aux subventions et autres concours publics (contrats industriels, recettes de plateformes, transferts de charges).

Les subventions et autres concours publics (tous concours apportés par des personnes morales de droit public).

Le CROD distinguent les types d'emplois suivants :

Les missions sociales relatives aux dépenses concourant directement aux activités de l'association, conformément à son objet social,

Les frais de recherche de fonds liés à la générosité du public,

Les frais de recherche d'autres ressources

Les frais de fonctionnement.

Ces quatre lignes de dépenses sont déterminées à travers la tenue d'une comptabilité analytique.

L'affectation des charges de personnel a été établie par répartition des personnels, pour tout ou partie de leur temps de travail, aux missions sociales, à la recherche de fonds et au fonctionnement.

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	57 030	57 030	64 510	64 510
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	373 025	373 025	401 367	401 367
- Legs, donations et assurances-vie	53 156	53 156		
- Mécénats	129 460	129 460	156 334	156 334
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0	0	0	0
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	746 522		593 225	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	45 293		23 768	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 109 480		1 836 353	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 200		11 313	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	643 075	70891	463 584	0
TOTAL	4 163 242	683 562	3 550 455	622 211
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	6 572	6 572	807	807
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	2 276 995	268 351	1 831 176	226 790
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	693 058	107 751	581 942	123 255
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	150 159	16 065	147 496	33 722
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	173 340	18 545	138 115	59 070
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	177 142	95 729	162 163	107 315
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 631	175	843	360
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	550 544	101472	643 075	70891
TOTAL	4 029 441	614 659	3 505 616	622 211
EXCEDENT OU DEFICIT	133 801	68 903	44 840	0

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				
LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	44 565	44 565	22 396	22 396
Prestations en nature	15 766	15 766		
Dons en nature	0	0	10 200	10 200
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				
NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	60 331	60 331	32 596	32 596
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				
AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	43 720	43 720	22 269	22 269
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A				
LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	16 611	16 611	10 327	10 327
AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	60 331	60 331	32 596	32 596

1 Définition des missions sociales

PE&D est une ONG de développement dont la mission consiste à concevoir et mettre en œuvre des projets qui permettent *d'améliorer les conditions de vie, de santé et d'éducation des enfants particulièrement défavorisés*, et de manière indissociable, de leurs mères et plus largement des communautés dont ils font partie.

PE&D se définit comme un opérateur direct de projets de développement. Ses actions prennent en compte les besoins et les aspirations des bénéficiaires, suscitent leur participation. PE&D veille à l'ajustement permanent des projets à la réalité du terrain.

La définition d'actions pérennes est une préoccupation présente dès la conception de projets à travers la recherche d'une approche pragmatique, d'une économie de moyens et le renforcement des capacités des bénéficiaires.

Les secteurs de la Santé, de l'Education et du Travail social, dits « prioritaires », constituent le cœur de métier de PE&D, pour lesquelles l'association détient une expertise propre et un savoir-faire. Sur les projets de développement intégré, lorsque les besoins nécessitent de mettre en œuvre des activités dans les secteurs de l'Eau, de l'Agriculture ou du Développement Economique, PE&D recherche et conclut des partenariats avec d'autres organisations.

Le développement étant le résultat combiné des efforts des communautés, des autorités locales, des ONG locales et des services publics, PE&D cherche à établir une véritable coordination entre tous les acteurs pour la mise en place des activités.

PE&D aide les ONG locales partenaires à se professionnaliser dans leur domaine de compétences et les soutient institutionnellement de manière à ce qu'ils poursuivent ensuite leurs activités de manière autonome, voire indépendante.

PE&D n'exclut pas d'intervenir pour une urgence qui surviendrait sur ses lieux d'implantation.

3 Règles d'affectation et de répartition des coûts et ressources

Dépenses de missions sociales :

- Les coûts des missions sociales réalisées en France en 2022 sont constituées pour l'essentiel des charges de personnel affectées aux activités de plaidoyer et d'éducation au développement.
- Les dépenses directes des missions sociales correspondent à l'ensemble des dépenses courantes réalisées sur le terrain ainsi que les coûts de personnel volontaire (VSI) et le personnel local.
- Les dépenses indirectes des missions sociales concernent les frais de personnel du siège : les chefs de secteur, les responsables du suivi financier des projets et la directrice générale. Le calcul du coût de ces derniers se fait sur la base du déclaratif du temps passé sur les missions.

Les dépenses de mission sont financées par les subventions dédiées à chaque projet et par les fonds issus de la générosité du public à hauteur de 383 k€.

Frais de recherche de fonds :

- Frais d'appel à la générosité du public :
 - Les rémunérations versées aux salariés en charge de développer la collecte et communiquer avec le public. Le coût des prestations engagées.
 - Les coûts de gestion et de suivi des collectes.
 - Les coûts de réalisation et d'envoi du bulletin trimestriel, calculés en fonction du nombre de pages du bulletin sur lesquels PE&D sollicite la générosité du public.
 - Les frais bancaires liés aux dons en ligne
- Frais de recherche d'autres ressources :
 - Coût des personnes chargées de la recherche de fonds, calculé sur la base du déclaratif du temps passé à cette recherche.
 - Coût du directeur calculé sur la base du déclaratif du temps passé à cette recherche.

Frais de fonctionnement :

- Coût de la directrice (calculé sur la base déclarative du temps passé à l'administration et la gestion générale)
- Coût du personnel financier et administratif au siège non affecté sur les projets.
- Frais généraux du siège.

Le financement des coûts de fonctionnement et de recherche de fonds est assuré par les frais administratifs perçus sur les subventions, des subventions directement affectées, les recettes des événements et autres produits divers. Le solde est financé par le mécénat et les collectes auprès du public (cotisations, dons manuels et divers).

En 2022, les frais de fonctionnement et de collecte de fonds se sont élevés à 501 k€ et sont financés par les dons manuels et mécénat à hauteur de 128 k€.

Les charges liées aux missions sociales ont représenté 86% des dépenses, tandis que 9% des charges ont été constituées des frais de communication et de recherche de fonds, et 5% sur les autres frais de siège.

4 Contributions volontaires en nature

En 2022, 31 bénévoles ont participé à l'activité de l'association en consacrant 218 jours au support des activités du siège ou du terrain. Le bénévolat a été valorisé sur la base de la rémunération d'un personnel de catégorie équivalente, soit un total de 44 565 €.

H. Présentation du CER 2022

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES			1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	57 030	64 510
- Actions réalisées par l'organisme	6 572	807	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres			- Dons manuels	373 025	401 367
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	53 156	
- Actions réalisées par l'organisme	268 351	226 790	- Mécénats	129 460	156 334
- Versements à un organisme central ou d'autres					0
organismes agissant à l'étranger	107 751	123 255	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	16 065	33 722			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	18 545	59 070			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	95 729	107 315			
TOTAL DES EMPLOIS	513 013	550 960	TOTAL DES RESSOURCES	612 671	622 211
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	175	360	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	101 472	70891	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	70 891	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	68 903		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	683 562	622 211	TOTAL	683 562	622 211
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	97 390	97 390
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	68 903	
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	166 292	97 390

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A		
MISSIONS SOCIALES			LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat	44 565	22 396
Réalisées à l'étranger	43 720	22 269	Prestations en nature	15 766	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA			Dons en nature	0	10 200
RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU	16 611	10 327			
FONCTIONNEMENT					
TOTAL	60 331	32 596	TOTAL	60 331	32 596

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN	70891	
			DEBUT D'EXERCICE		
			(-) Utilisation	70891	
			(+) Report	101472	70891
			FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN	101472	70891
			FIN D'EXERCICE		

1 Ressources reportées liées à la générosité du public

Les ressources reportées liées à la générosité du public, ou « report », représentent la part des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction le cas échéant de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs. Elles s'élèvent à 97 390 € et datent de 2019. En 2022, elle passe en 166 292 €, avec un excédent cette année de 68903 € qui vient consolider les fonds propres de l'association

2 Méthode d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Les ressources issues de la générosité du public sont affectées en fonction des campagnes de collecte. Les dons manuels dont la destination n'est pas précisée sont affectés aux missions sociales selon les besoins, avec une part affectée à la couverture des frais de fonctionnement du siège (ceux-ci représentent 14% des dépenses en 2022).

3 Contributions volontaires liées à la générosité du public

Les contributions volontaires en nature sont affectées en fonction de leurs destinations sur la base de la comptabilité analytique mise en œuvre.

Chaque bénévolat ou don en nature est affecté selon qu'il contribue à une mission sociale, à de la recherche de fonds au fonctionnement de l'association.